

Sauver l'Environnement Méditerranéen (SEME)

BP 4 – 07302 TOURNON Cedex

Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 Février 2011

Les membres de l'association SEME se sont réunis en assemblée générale le 8 février 2011 à 20h30, dans les locaux de la MPT de TOURNON.

L'assemblée est présidée par Moussa ELKHAL en qualité de président en exercice de l'association, M. Jacques BESSET en qualité de Trésorier et Melle BOULHILAT en est nommé secrétaire de séance.

Conformément aux statuts, les membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

Présentation de l'activité par le président et notamment du programme des festivités et du colloque prévus du 6 au 13 juin 2011 à GUILHERAND GRANGES et à TOURNON.

Intervention de M. THOMAS sur ce programme 2011, qu'il qualifie comme très pédagogique, et destiné à un large public.

Le président rappelle et met l'accent sur le rôle de la SEME

Le débat est lancé sur l'Eco de montagne, et le co-développement avec l'intervention de M. Toufik membre d'une association humanitaire marocaine qui intervient dans le sud du Maroc. Cette association vient en aide aux personnes qui sont vraiment dans le besoin sur le plan de la santé et organise des formations de médecins marocains par des médecins français.

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

• Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité de voix.

• Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité de voix.

• Troisième résolution :

L'assemblée renouvelle le mandat de M.Moussa ELKHAL comme Président, et Mme Viviane SONIER Vice-Présidente, M. René Louis THOMAS Vice-Président chargé de la communication, M. Jacques BESSET Trésorier, Mme Khadidja MOURAS Vice-Trésorière, Melle Monia BOULHILAT Secrétaire, Melle Linda BOULHILAT Secrétaire adjoint.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité de voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé Melle Monia BOULHILAT. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,